



Les effets redistributifs des décisions françaises relatives à la PAC post-2015

Vincent Chatellier – INRA SMART-LERECO (Nantes)



Académie d'Agriculture de France - Séance du 6 novembre 2013

Introduction

→ Quatre points préalables essentiels

- Le budget de la PAC pour 2014-2020 est « inconfortable » ou « confortable » ?
- La convergence à l'échelle européenne n'aura pas lieu (peu de transferts vers les NEM)
- Le support des aides directes restera l'hectare (d'où un faible degré d'innovation)
- Les aides découplées occuperont une part essentielle du budget de la PAC (cf. OMC)

→ Le débat sur la réorientation des aides est d'autant complexe que...

- La France a privilégié la voie du conservatisme lors des précédentes réformes
- La forte volatilité des prix rend les aides découplées fragiles (ou du moins critiquables)
- Les écarts de revenus se creusent entre les productions animales et végétales
- Le montant des aides directes par emploi augmente avec la productivité du travail



1- Le scénario testé et les hypothèses de calcul

« déclarations du Sommet de l'Elevage »

Le scénario dit « déclarations de Cournon »

- **Simulations conduites sur la base des informations diffusées au 06-11-2013**
 - * Discours de F. Hollande à Cournon
 - * Deux notes du MAAF (Juillet et septembre 2013)
 - * Presse agricole (octobre) – Dossier de la France Agricole

- **...et moyennant quelques hypothèses de l'auteur**
 - * Ces dernières pourront être amendées dans les semaines à venir en fonction de l'évolution des négociations en cours sur plusieurs points techniques liés au ciblage des aides directes

Cadre général des simulations

- Les simulations sont conduites à partir des données du **RICA France 2011**
- A **budget constant** (pour les aides directes du pilier I attribuées à la France)
- A **horizon 2019** (sans prendre en compte les phases de transition programmées sur la période)
- La convergence des aides découplées est réalisée **à l'échelle nationale et sur l'ensemble des surfaces éligibles aux DPU**
- Elle s'applique au **paiement de base et au « paiement vert »**
- L'impact est mesuré en euros par exploitation, par UTA et par ha de SAU et en % aides directes (pilier I), de la production et du revenu (RCAI).

Les principales hypothèses des simulations

- **Les zones à contraintes naturelles (+300 millions d'€)**
 - * Un prélèvement de 4,3% sur les aides directes découplées
 - * Revalorisation de 15% du montant des ICHN (Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels)
 - * Fusion des dispositifs ICHN et PHAE (Prime Herbagère Agro-Environnementale), avec modification des seuils de surfaces de 100 hectares à 75 ha (avec transparence GAEC)
 - * Attribution d'une nouvelle aide aux exploitations qui percevaient l'ICHN, mais qui n'étaient pas éligibles à la PHAE
 - * Octroi d'un soutien spécifique aux surfaces herbagères des exploitations laitières localisées dans les zones défavorisées simples

Les principales hypothèses des simulations

- Le renforcement du couplage

- * Les aides directes couplées sont conservées, tant pour le secteur animal (prime aux vaches allaitantes, veaux sous la mère, aide ovine, aide caprine, lait de montagne) que pour le secteur végétal (blé dur de qualité, tabac, protéagineux et fourrages déshydratés).
- * Un prélèvement unilatéral de 3,5% est appliqué au montant initial des aides directes découplées pour dégager une nouvelle enveloppe (240 millions d'€)
- * Cette enveloppe est utilisée pour mettre en œuvre de nouveaux soutiens couplés
 - Lait de vache : 80 millions d'€ (au prorata des effectifs de vaches laitières)
 - Engraissement des bovins mâles : 10 millions d'€ (prorata des mâles vendus de 1 à 2 ans)
 - Protéines végétales : 150 millions d'€. 100 €/ha en faveur des protéagineux et de la luzerne déshydratée et près de 30 €/ha de prairies temporaires

Les principales hypothèses des simulations

- Le paiement redistributif

- * Une surdotation des 52 premiers hectares (avec la « transparence » GAEC) est appliquée à hauteur de 20% des fonds du premier pilier
- * Cette surdotation, estimée à 96 euros par hectare (environ 14,6 millions d'hectares sont concernés à l'échelle nationale)

- La convergence des aides directes découplées

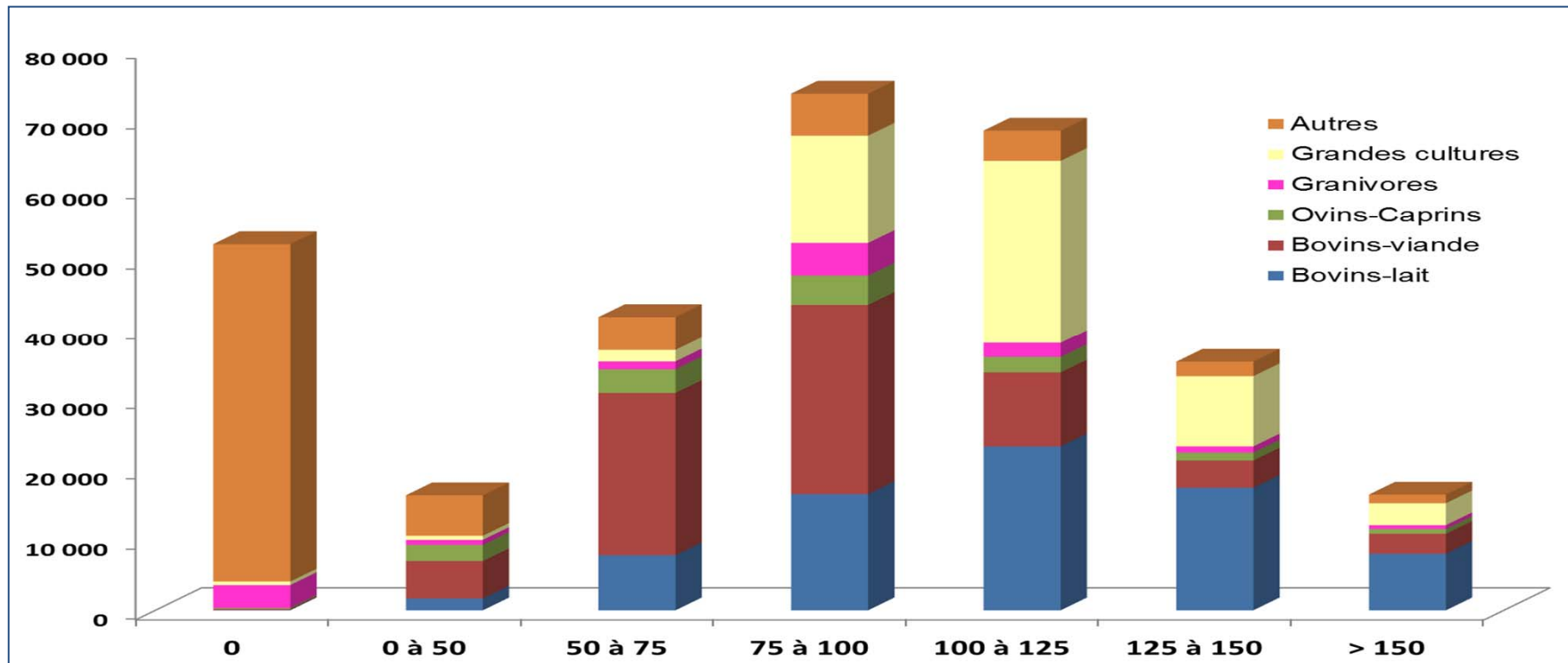
- * Le taux de convergence est de 70% (au terme de la réforme)
- * La convergence s'applique sur le montant résiduel des aides du pilier I

- Plafonnement de la perte à 30% maximum des aides directes du pilier I



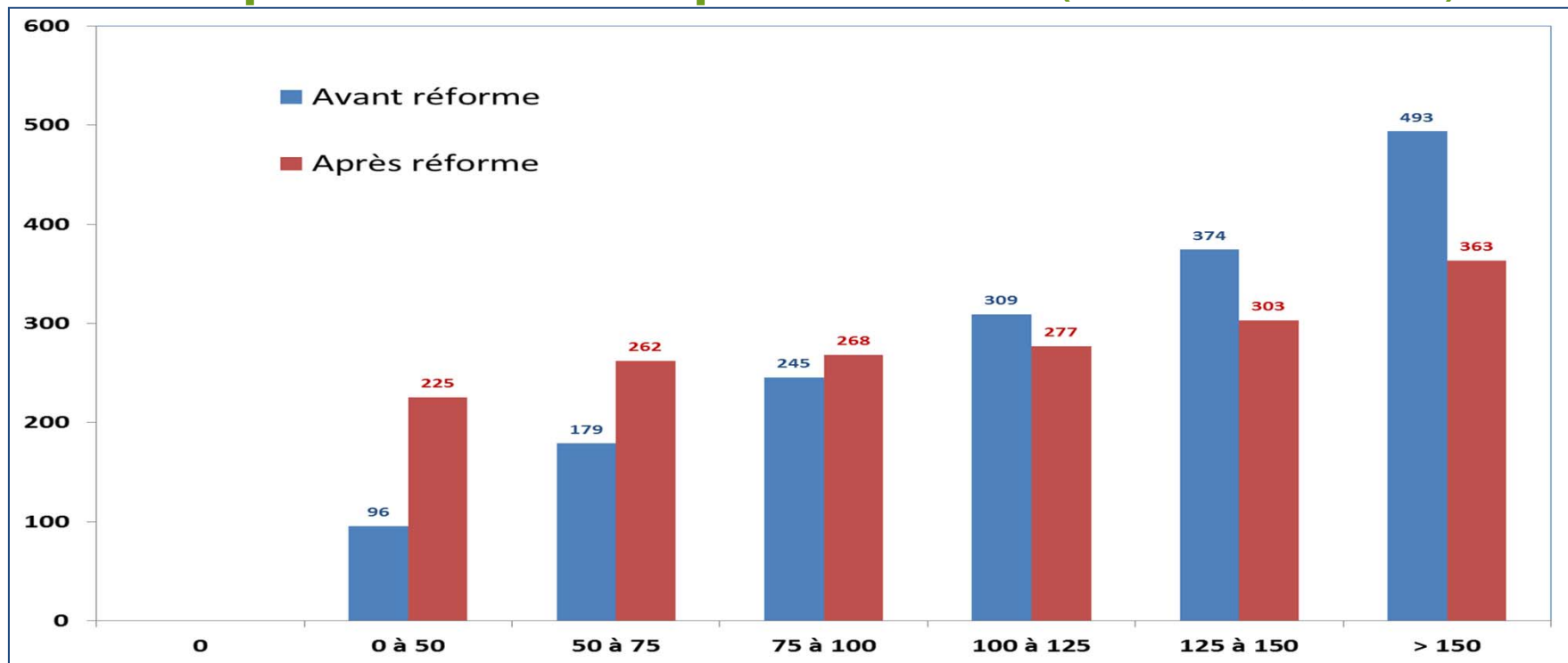
2- Un resserrement du spectre du DPU par hectare

Répartition des exploitations selon le DPU par ha (France)



Répartition des exploitations selon le montant du DPU par hectare (avant réforme) - Indice 100 = Moyenne française

DPU par ha avant et après réforme (toutes OTEX, France)

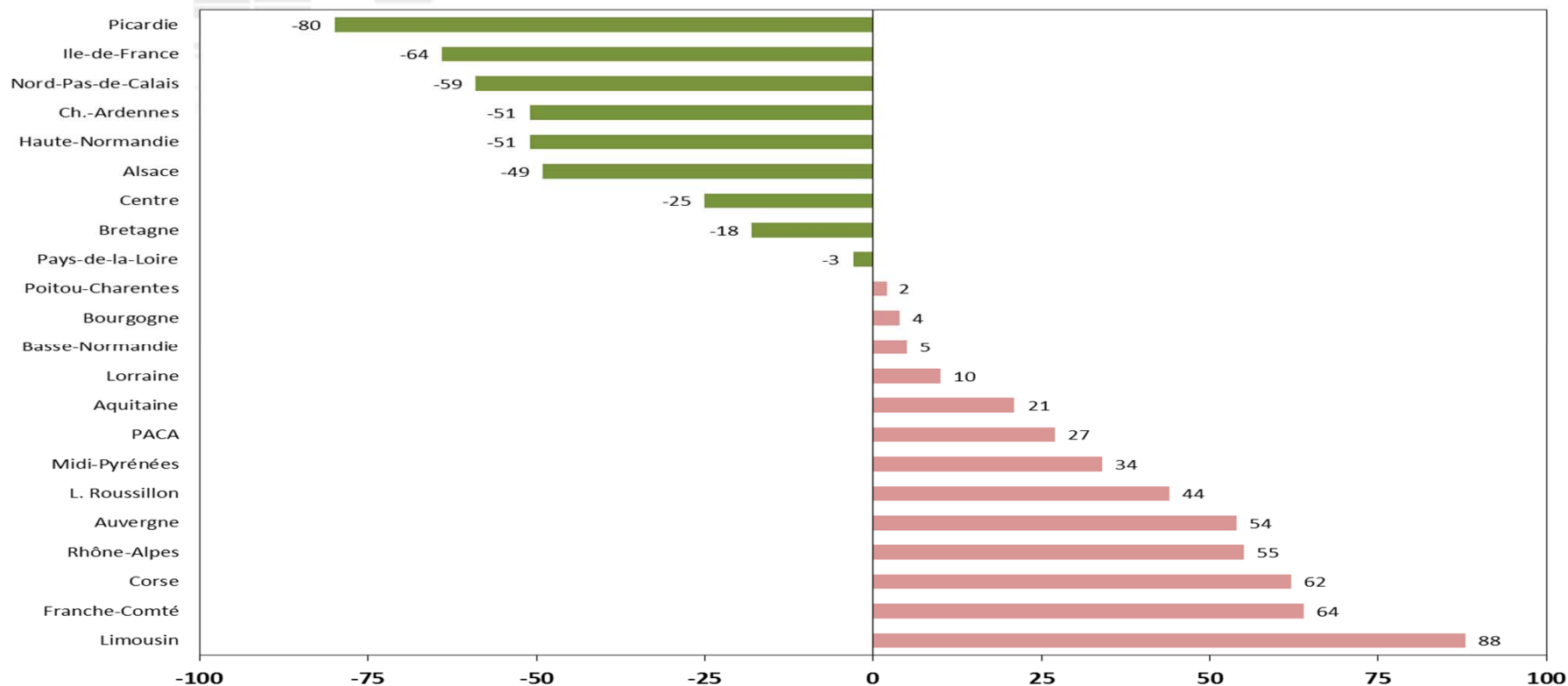


Répartition des exploitations selon le montant du DPU par hectare (avant réforme) - Indice 100 = Moyenne française



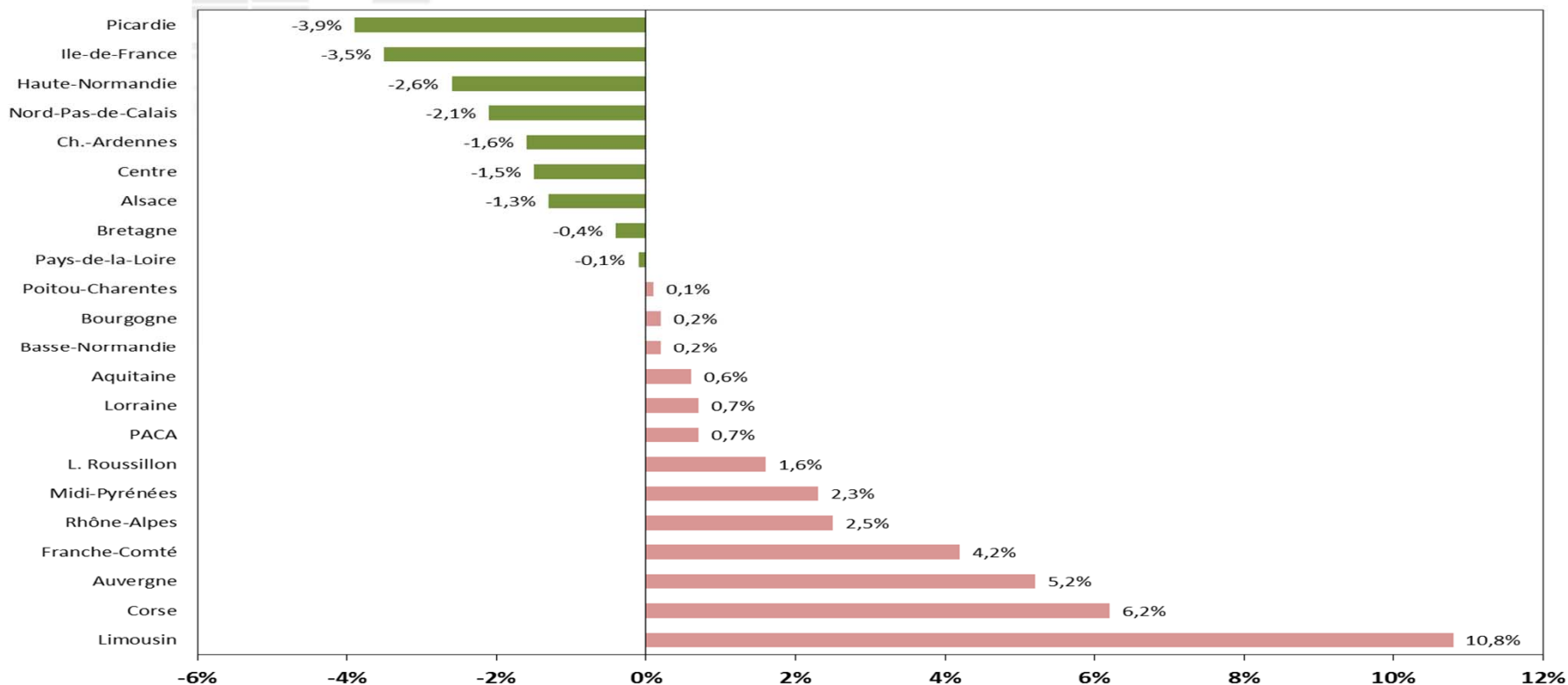
3- L'impact régional du scénario

Impact régional moyen en €/ha de SAU



Sources : RICA France 2011 / Traitement INRA SAE2 Nantes

Impact régional moyen en % du chiffre d'affaires



RICA France 2011 / Traitement INRA SAE2 Nantes

Impact selon les types de zones géographiques (toutes OTEX)

	Nombre d'exploit.	RCAI / UTAF	Impact du scénario testé en euros ou en %					
			/ Exploitation	/ UTA	/ Ha de SAU	/ Aides P1	% Production	% RCAI
Plaine	184 630	28 000	-2 700	-1 200	-34	-11%	-1,2%	-4,6%
ZD Simple	64 690	19 300	2 500	1 300	23	8%	1,5%	6,0%
Piémont	11 500	15 300	5 600	3 300	60	23%	5,0%	19,6%
Montagne	43 600	14 600	6 400	3 700	84	33%	6,3%	20,8%
Ensemble	304 420	23 700	0	0	0	0%	0,0%	0,0%



4- Vers un rééquilibrage en faveur des ruminants ?

Impact pour les exploitations laitières (France)

	Nombre d'exploit.	RCAI / UTAF	Impact en euros ou en %				
			€ par Exploit.	€ par UTA	€ par ha SAU	% Aides P1	% du RCAI
* Plaine	56 350	34 500	-1 800	-800	-16	-5%	-3%
- Très spécialisées lait, maïs fourrage non limité	9 660	27 700	-2 000	-1 100	-29	-8%	-4%
- Très spécialisées lait, maïs fourrage limité	6 150	31 600	500	300	7	2%	1%
- Très spécialisées lait, herbager	2 630	27 800	4 900	2 900	69	26%	11%
- Diversifiées en bovins viande, avec vaches allaitantes	7 980	29 900	3 000	1 500	25	8%	5%
- Diversifiées en bovins-viande, avec bovins mâles	6 220	33 300	-1 100	-600	-11	-3%	-2%
- Diversifiées en granivores (porcs et volailles)	5 210	33 600	-800	-400	-11	-3%	-1%
- Diversifiées polyculture, pas de v. bov., maïs non limité	7 940	41 200	-7 200	-2 900	-52	-15%	-8%
- Autres polyculture-élevage	9 900	40 200	-4 300	-1 700	-25	-8%	-5%
* Montagne et piémont	18 600	23 200	7 900	4 500	94	43%	21%
- Très spécialisées lait, avec maïs fourrage	3 990	21 800	6 500	3 600	93	36%	18%
- Très spécialisées lait, herbager	8 210	24 100	8 300	5 200	107	61%	23%
- Diversifiées en bovins viande, avec vaches allaitantes	4 460	23 500	8 900	4 800	85	34%	22%
- Autres exploitations laitières de montagne-piémont	1 940	21 700	6 200	2 800	75	30%	15%
Exploitations laitières (total)	74 950	32 100	600	300	6	2%	1%

Impact pour les exploitations bovins-viande (France)

	Nombre d'exploit.	RCAI / UTAF	Impact en euros ou en %				
			€ par Exploit.	€ par UTA	€ par ha SAU	% Aides P1	% du RCAI
* Plaine	52 060	27 400	1 400	800	12	4%	4%
- Engraisseurs (spécialisés et diversifiés)	3 130	45 700	-8 200	-4 800	-85	-22%	-13%
- Très spécialisées en bovins-viande, naisseur	14 160	16 200	5 100	3 800	49	16%	26%
- Très spécialisées en bov.-viande, naisseur-engraisseur	4 320	24 400	2 400	1 600	23	6%	7%
- Diversifiées en ovins-caprins	4 350	17 500	5 000	2 400	76	26%	20%
- Diversifiées en granivores (porcs et volailles)	3 140	20 200	4 400	2 400	51	15%	13%
- Diversifiées en grandes cultures	9 130	45 200	-4 700	-2 800	-32	-10%	-8%
- Diversifiées en polyculture-élevage	13 840	27 900	1 400	800	12	4%	4%
* Montagne-piémont	20 800	15 600	6 700	4 700	73	25%	33%
- Très spécialisées en bovins-viande	13 880	14 400	7 300	5 500	72	26%	40%
- Diversifiées en ovins-caprins	3 570	15 700	5 900	4 100	85	27%	27%
- Autres exploitations bovins-viande montagne-piémont	3 360	19 800	5 200	2 900	70	23%	19%
Exploitations bovins-viande (total)	72 860	24 000	2 900	1 800	27	9%	9%

Impact pour les exploitations ovins-caprins (France)

	Nombre d'exploit.	RCAI / UTAF	Impact en euros ou en %				
			€ par Exploit.	€ par UTA	€ par ha SAU	% Aides P1	% du RCAI
* Plaine	6 560	21 900	600	300	7	2%	2%
- Spécialisées en brebis allaitantes	1 420	20 800	1 600	1 200	19	5%	7%
- Spécialisées en chèvres	1 840	11 800	2 600	1 400	85	32%	13%
- Autres exploitations ovins de plaine	3 300	28 600	-1 000	-600	-10	-3%	-2%
* Montagne et piémont	7 510	19 500	7 700	5 300	85	36%	29%
- Spécialisées en brebis allaitantes	3 360	16 000	8 000	6 100	66	27%	40%
- Spécialisées en brebis laitières	2 440	24 300	8 500	6 100	122	48%	27%
- Autres exploitations ovins-caprins montagne-piémont	1 710	19 100	6 200	3 300	96	52%	20%
Exploitations ovins-caprins (total)	14 070	20 700	4 400	2 800	51	19%	15%

Impact pour les exploitations de grandes cultures (France)

Ha par exploit.	Nombre d'exploit.	RCAI / UTAF	Impact en euros ou en %				
			€ par Exploit.	€ par UTA	€ par ha SAU	% Aides P1	% du RCAI
100 ha <	28 700	32 700	-1 600	-1 300	-27	-8%	-5%
100 à 150	12 700	54 600	-6 300	-4 200	-51	-17%	-9%
150 à 200	7 800	71 100	-10 500	-5 800	-61	-20%	-11%
200 à 250	4 000	73 100	-14 300	-6 700	-63	-21%	-13%
> 250	3 900	99 400	-21 200	-6 900	-68	-22%	-12%
Ensemble	57 100	53 300	-6 100	-3 800	-51	-17%	-9%

Conclusion

➔ Les Etats membres disposent de latitudes pour agir (subsidiarité)

- Des choix politiques à court terme...au service de quelle vision à long terme ?
- Un retour à des aides couplées en élevage sera-t-il nécessaire, utile, stratégique ?

➔ Les agriculteurs s'adaptent toujours à la nouvelle donne

- Les effets statiques simulés à court terme ne seront pas les effets réels à long terme
- La restructuration entraînera une hausse du montant des aides directes par emploi
- Les aides découplées inciteront à la conservation du foncier par les aînés (gestion par ETA)

➔ Les aides directes ne font pas tout...

- Un excès d'aides découplées peut nuire à l'innovation ou à la restructuration
- Des mots clés : spécialisations productives, structuration des filières et internationalisation

Merci de votre attention



Page internet personnelle : <http://www6.rennes.inra.fr/smart/content/download/3452/35355/version/2/file/CV-VChatellier.pdf>

Email : vincent.chatellier@nantes.inra.fr

Pour en savoir plus (sélection de publications 2011-2013)

CHATELLIER V., GUYOMARD H. (2013). The first pillar direct payments in the next CAP (post 2015) – A French point of view. *New Medit (Mediterranean Journal of Economics, Agriculture and Environment)*, vol 12 (3), pp 11-19.

CHATELLIER V., GUYOMARD H., PERROT C., CARLIER M. (2013). La PAC post 2015 : vers un rééquilibrage des aides en faveur des ruminants ? Communication au colloque 3R (Paris), à paraître le 5 et 6 décembre 2013, 4 p.

CHATELLIER V., LELYON B., PERROT C., YOU G. (2013). Le secteur laitier français à la croisée des chemins. *INRA Productions Animales*, 26 (2), pp 71-94. <http://tinyurl.com/mvvbb7f>

CHATELLIER V., GAIGNE C. (2012). Les logiques économiques de la spécialisation productive du territoire agricole français. *Innovations Agronomiques*, vol 22, pp185-203. <http://tinyurl.com/awzzh8o>

CHATELLIER V., GUYOMARD H. (2012). Les propositions législatives de réforme de la PAC : premiers éléments d'analyse. *INRA Sciences sociales*, 8 p. <http://tinyurl.com/cltevmu>

LELYON B., CHATELLIER V., DANIEL K.. (2012). Fin des quotas laitiers, contractualisation et stratégies productives. *INRA Productions Animales*, pp 67-76. <http://tinyurl.com/cg6bay7>

CHATELLIER V., DUPRAZ P. (2011). Politiques et dynamique des systèmes de production : défi alimentaire et compétitivité. *Agronomie, Environnement et Sociétés*, vol 1 (2), pp 105-115. <http://tinyurl.com/btoy63l>

CHATELLIER V. (2011). Price volatility, market regulation and risk management: challenges for the future of the CAP. *International Agricultural Policy*, vol. 1, pp 33-50. <http://tinyurl.com/c6perqh>

HOCQUETTE J. F., CHATELLIER V. (2011). Prospects for the European beef sector over the next 30 years. *Animal Frontiers*, vol. 1 (2), pp 13-21. <http://tinyurl.com/csme559>